

COMMUNE DE STORCKENSOHN

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de THANN

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 05 février 2024 – 19h30 heures

Présents : MM., KARCHER Jacques, VERGER Christelle, THUILLIER Christelle, LERCH Michaël, STUDER Jean-Luc, DAUVERGNE Nathalie, OTT Martial, SIMON Manuela

Absents excusés : Monsieur SCHNEIDER Arthur

Absent non excusé : /

Ont donné procuration : /

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du 08 janvier 2024
- 3) Adjudication lot de chasse (désistement)
- 4) Demande de subvention exceptionnelle – Association de gymnastique Espérance
- 5) Sélection des entreprises forestières (débardage, stères)
- 6) Pouvoir de police du Maire concernant la publicité
- 7) Mobilité douce à Storckensohn
- 8) Demande de bourse – Élisabeth GRABER
- 9) DIVERS
 - a. Info Urbanisme
 - b. Zone blanche « cascade » - SFR
 - c. Implantations de bornes OMR et biodéchets
 - d. Date CCID
 - e. Demande de bourse – Élisabeth GRABER
 - f. Bois Eichkopf – Carte de bois
 - g. Journée d'embellissement
 - h. Tarifs de la salle polyvalente

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Madame Manuela SIMON comme secrétaire de séance.

2) Approbation du procès-verbal de la réunion du 08 janvier 2024

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 08 janvier 2024, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

3) Adjudication lot de chasse (désistement)

Monsieur le Maire informe l'assemblée des résultats de l'adjudication du 11 janvier 2024 à Fellingring.

Il signale que deux candidats ont envoyé leur dossier pour la location du lot de chasse.

Le premier s'est désisté 8 jours avant la date d'adjudication, le second 2 heures avant l'adjudication du 11 janvier, prétextant un prix trop élevé.

L'adjudication s'est donc avérée infructueuse.

Une nouvelle adjudication a été programmée pour le 14 mars 2024 à la salle polyvalente, remise des dossiers, dernier délai le lundi 19 février 2024 à 12 heures. Une réunion de la commission 4C (Commission Consultative Communale de la Chasse) a été prévue pour le jeudi 22 février.

À ce jour, 4 demandes ont été formulées.

4) Demande de subvention exceptionnelle – Association de gymnastique Espérance

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la demande par l'association sportive et gymnique Espérance de Mollau-Storckensohn, de l'attribution d'une subvention pour l'acquisition de nouvelles barres asymétriques.

L'association gymnique participe tous les ans aux compétitions départementales et interdépartementales, avec de très bons résultats.

C'est pourquoi, après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

- d'augmenter la subvention annuelle qui passera de 75 euros à 150 euros,
- de verser une subvention exceptionnelle 2024 de 250 euros pour l'acquisition des nouvelles barres asymétriques.

5) Sélection des entreprises forestières (débardage, stères)

lot	parcelle	chantier	Observation	tarif		
				BINDER	SYLVICUL-THUR	PEREZ Quentin
1	1a et 1r	abattage façonnage débardage	Kuttelmattwald quai Kuttelmatt	30 €/m3	33 €/m3	32 €/m3
2	4r	abattage façonnage débardage	quai Kuttelmatt et chemin Brielwald	30 €/m3	33 €/m3	32 €/m3
3	23 tradi	abattage façonnage débardage	attention antenne téléphonique	31 €/m3	-	35 €/m3
4	23 méca	abattage façonnage débardage	mécanisable soumis à création de piste	-	-	-
5	P4	façonnage de stère	quai Kuttelmatt et chemin Brielwald - 110 stères	32 €/stère	34 €/stère	-
6	Chablis + déperissant	abattage façonnage débardage	tout diamètre	30 €/m3	34 €/m3	32 €/m3
	information	travaux bûcheronnage avec tronçonneuse		45 €/h	44 €/h	40 €/h
		travaux avec tracteur forestier		100 €/h	-	100 €/h

Après discussion, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise BINDER pour les travaux d'abattage, de façonnage et de débardage.

Pour la confection des stères de bois d'affouage, l'entreprise SYLVICULTHUR est retenue.

6) Pouvoir de police du Maire concernant la publicité

Monsieur le Maire soumet la possibilité de transfert du pouvoir de police du Maire en matière de publicité au Président de la Communauté des communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Après concertation, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au transfert du pouvoir de police du Maire concernant la publicité.

7) Mobilité douce à Storckensohn

Monsieur le Maire informe l'assemblée, qu'au titre de la mobilité douce (tout déplacement hors véhicule thermique), nous aurions la possibilité de pouvoir bénéficier de subvention pour la mise en place d'un abri pour les vélos des enfants à l'arrière de la gare routière, rue de Mollau, face à la propriété de Madame STUDER Jeanne.

Le Conseil Municipal souhaite reporter ce projet au vu des projets de travaux pour 2025.

8) Demande de bourse – Élisabeth GRABER

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la demande de Mademoiselle Élisabeth GRABER, étudiante en deuxième année de licence en Science de l'Éducation à l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse. Pour sa formation, elle voudrait réaliser un stage pédagogique dans les pays scandinaves (Finlande, Islande, Norvège, Pays-Bas) et sollicite une bourse d'études à cet effet.

Le Conseil Municipal, par 1 Contre, 2 Abstentions et 5 Pour, a décidé :

- d'attribuer une aide de l'ordre de 150 euros.

9) DIVERS

a. Info Urbanisme

Aucune nouvelle demande de travaux ou permis de construire en janvier 2024.

b. Zone blanche « cascade » - SFR

Monsieur le Maire indique qu'il avait reçu le représentant de SFR pour discuter des zones blanches en fond de vallon « cascade ».

SFR propose 3 emplacements pour l'implantation d'une antenne (comme au Chauvelin) :

- i.** Près de la cabane de chasse
- ii.** Près de l'étable communale
- iii.** Au bout de la route goudronnée, chemin du Gazon Vert.

L'assemblée propose

- l'implantation i. : mais l'alimentation électrique est éloignée
- l'implantation iii. : l'alimentation électrique est proche, mais une attention devra être portée sur le rainurage de la route et des conséquences de l'écoulement des pluviométriques dans le futur.

Une étude d'impact sera réalisée, puis SFR reviendra vers le Conseil Municipal pour décision définitive.

c. Implantations de bornes OMR et biodéchets

Monsieur le Maire a rencontré les responsables du dossier OMR et biodéchets à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin. Les emplacements de rassemblement des bacs sont définis comme suit :

- À la salle polyvalente :
 - Abribac collectif OMR avec badge (salle polyvalente, mairie, administrés du fond du village, après Kragen)
 - Biodéchets collectifs : gratuit
 - benne à verre
 - mini-benne à bouchons
 - conteneur à piles
 - Abribac collectif PP (papier et plastic) avec badge
 - Au Eck
 - rassemblement des bacs devant la fontaine
 - A la rue du Moulin
 - rassemblement des bacs au croisement
 - Au Forst
 - rassemblement des bacs devant la fontaine
 - A la rue des Champs
 - rassemblement des bacs près du Stop.

d. Date CCID

Monsieur le Maire indique que la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) 2024 doit se tenir avant le 29 mars. De ce fait, il faut prévoir une date de réunion. Il est proposé le lundi 19 février 2024 à 18 heures en mairie.

e. Bois Eichkopf – Carte de bois

Monsieur le Maire indique que Monsieur FLUHR, agent ONF, lui a précisé que les bois (épicéas) tombés dans la parcelle 1a ne sont pas commercialisables. La Commune peut les proposer aux habitants avec la carte de bois.

Une information sera donnée dans le bulletin communal 2024.

f. Journée d'embellissement

Madame THUILLIER Christelle précise que la journée de travail approche (le samedi 13 avril prochain) et qu'il va falloir penser aux travaux à effectuer :

- Repeindre les poteaux de lampadaires de l'éclairage public.
- Mise en place de nouveaux tuyaux d'alimentation d'eau pour les 3 fontaines du Chauvelin
- Réaménagement de la fontaine ronde du Chauvelin

g. Tarifs de la salle polyvalente

Une suggestion de nouveaux tarifs concernant la location de la salle polyvalente et les forfaits de prestations annexes a été portée à la connaissance du Conseil municipal.

Une seule remarque : ces tarifs sont inférieurs à ce que se pratique dans les autres communes de la vallée.

Monsieur STUDER Jean-Luc a offert à la fin de la séance une collation pour son anniversaire.

La séance a été levée à 21h45.

Tableau des signatures
 Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
 de la Commune de STORCKENSOHN
 de la séance 05 février 2024

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du 08 janvier 2024
- 3) Adjudication lot de chasse (désistement)
- 4) Demande de subvention exceptionnelle – Association de gymnastique Espérance
- 5) Sélection des entreprises forestières (débardage, stères)
- 6) Pouvoir de police du Maire concernant la publicité
- 7) Mobilité douce à Storckensohn
- 8) DIVERS
 - a. Info Urbanisme
 - b. Zone blanche « cascade » - SFR
 - c. Implantations de bornes OMR et biodéchets
 - d. Date CCID
 - e. Demande de bourse – Élisabeth GRABER
 - f. Bois Eichkopf – Carte de bois
 - g. Journée d'embellissement

Nom	Prénom	Qualité	Signature	Excusé	Procuration
KARCHER	Jacques	Maire			
VERGER	Christelle	1 ^{er} Adjoint			
DAUVERGNE	Nathalie	Conseiller			
LERCH	Michaël	Conseiller			
OTT	Martial	Conseiller			
SCHNEIDER	Arthur	Conseiller			
SIMON	Manuela	Conseiller			
STUDER	Jean-Luc	Conseiller			
THUILLIER	Christelle	Conseiller			